

SEMAINE DE LA PRESSE 2025



CHARTES DU JOURNALISME

Le public a droit:

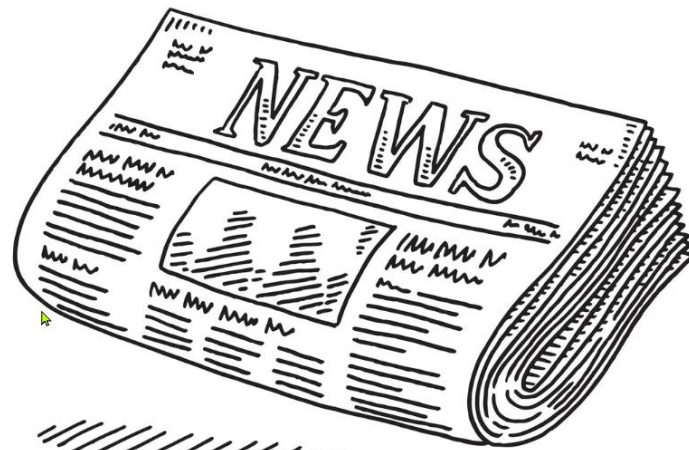
À une information de qualité, complète, libre et indépendante.

Dans cette optique, le métier de journaliste obéit à des règles spécifiques,

Ces règles sont détaillées dans deux chartes:

Charte d'éthique professionnelle 1918 – 1938 - 2011

Déclaration de Munich, 1971



LE TRAVAIL DES JOURNALISTES

Chercher, vérifier, contextualiser,



Mettre en forme, commenter, publier,



LES DEVOIRS DES JOURNALISTES

Le journaliste doit être objectif:

Il/Elle respecte la présomption d'innocence;

Il/Elle ne confond pas son rôle avec celui du policier ou du juge.



Le journaliste défend la liberté d'expression.

L'ÉTHIQUE DES JOURNALISTES

Les piliers de l'action journalistique

L'esprit critique,
la véracité des faits



La vérification des faits



L'équité,
L'impartialité



La protection
des sources

L'ÉTHIQUE DES JOURNALISTES



- Ne touche pas d'argent dans un service public, une institution ou une entreprise privée où sa qualité de journaliste, ses influences, ses relations seraient susceptibles d'être exploitées ;
- N'use pas de la liberté de la presse dans une intention intéressée ;
- Refuse et combat, comme contraire à son éthique professionnelle, toute confusion entre journalisme et communication ;



Cite les confrères dont il utilise le travail, ne commet aucun plagiat

Les dérives

L'accusation sans preuves,
l'intention de nuire



L'altération des documents,
Le détournement d'images



La censure et l'autocensure



La déformation,
La non-vérification des faits



LA PRESSE, UN CONTRE-POUVOIR

Sans liberté, la presse devient la propagande du régime.



Dessin de Claire Robert pour Rue89Bordeaux, novembre 2023.



LA PRESSE EST-ELLE LIBRE ET INDÉPENDANTE?



Photo: Henrique Campos pour l'Humanité, mai 2023

LA PRESSE EST-ELLE LIBRE ET INDÉPENDANTE?

Dessin d'Ann Telnaes pour le Washington Post, janvier 2025.



Quand les milliardaires qui financent les gouvernements rachètent la presse, le risque de manipulation de l'opinion est grand.

À gauche: dessin refusé par la direction du Washington Post, dont le propriétaire, Jeff Bezos, figure en bas à gauche. La dessinatrice a démissionné, dénonçant une censure.

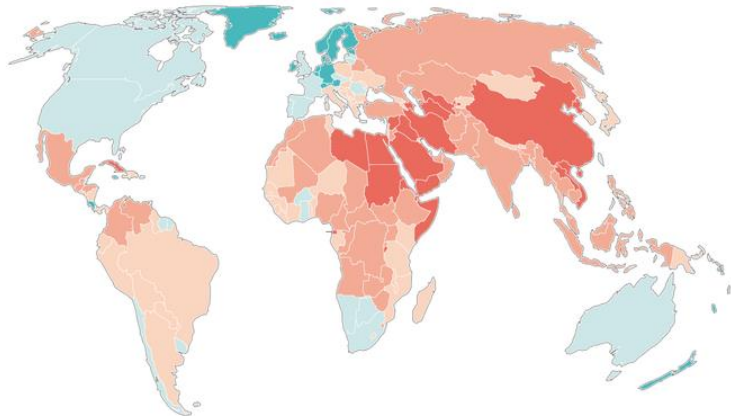


« Servir l'information, pas les patrons ». Au Trocadéro, à l'occasion des 100 ans du SNJ, en 2018. [DR]

Les régimes autoritaires mettent les journalistes en prison, afin de les empêcher de dénoncer la corruption, le népotisme, les fraudes aux élections, les arrestations arbitraires... **l'absence d'état de droit.**

Situation de la liberté de la presse selon le score* attribué par pays, en 2018

- **Très grave** (de 56 à 89)
- **Difficile** (de 36 à 55)
- **Sensible** (de 25 à 35)
- **Plutôt bonne** (de 24 à 15)
- **Bonne** (de 8 à 14)



* score déterminé par Reporters sans frontières à partir des réponses des experts (journalistes, juristes, sociologues) et à un relevé quantitatif des violences contre les journalistes.

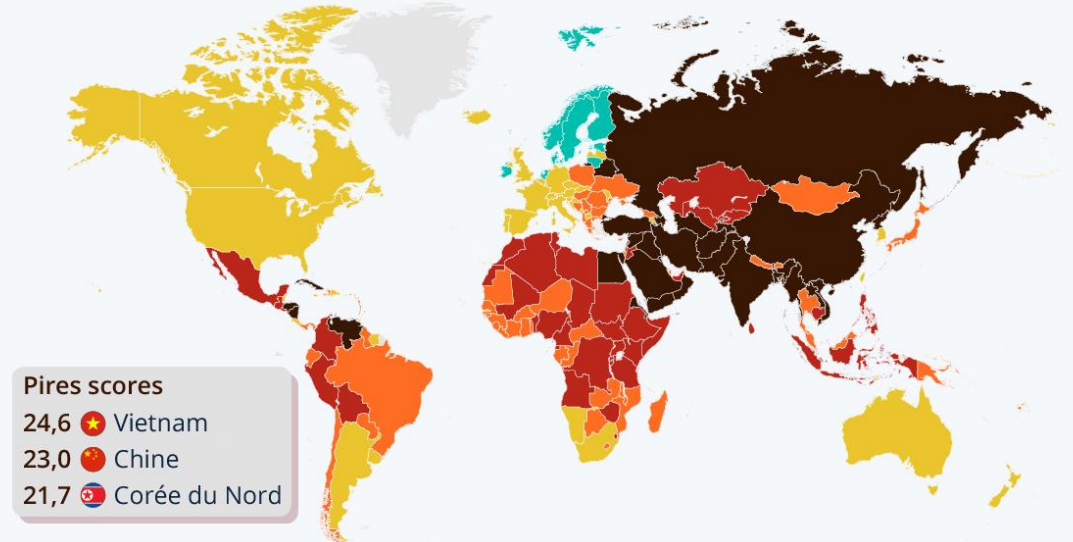
SOURCE : REPORTERS SANS FRONTIÈRES, 2018
INFOGRAPHIE **LE MONDE**

La liberté de la presse dans le monde

Classement des pays selon le niveau de liberté de la presse en 2023

Meilleurs scores
95,2 🇳🇴 Norvège
89,9 🇮🇪 Irlande
89,5 🇩🇰 Danemark

- Situation favorable
- Situation satisfaisante
- Problèmes notables
- Situation difficile
- Situation très préoccupante



Pires scores
24,6 🇻🇳 Vietnam
23,0 🇨🇳 Chine
21,7 🇰🇵 Corée du Nord

Les indicateurs : contexte politique, économique, socioculturel, cadre légal, sécurité.
Source : Reporters sans frontières



statista

L'année dernière, les cinq pays qui emprisonnaient le plus de journalistes étaient l'Iran, la Chine, le Myanmar, la Turquie et la Biélorussie.

Source: *Echo du Mardi*, 3 mai 2023.



BIBLIOGRAPHIE



POUR L'ÉCOLE



Francis BALLE, *Les médias*, Ed. PUF, Coll. Que Sais-je? 2004.

Claude CASTERAN, *Aux sources de l'info*, Agence France Presse, Actes Sud junior, 2012.

David GROISON, Pierangélique SCHOULER, *Prises de vue, décrypter la photo d'actu*, Actes Sud, 2012.

David GROISON, Pierangélique SCHOULER, *Photos choppées, les images disent-elles la vérité?* Actes Sud junior, 2013.

Patrick EVENO, *La presse*, Ed. PUF, Coll. Que Sais-je? 2018.

Caroline FAILLET, *Décoder l'info, Comment décrypter les fake news?* Bréal, 2018.

R-M FARINELLA, E. WARIN, DUME, *STOP à la manipulation, Comprendre l'info, décrypter les fakes-news*, Bayard Jeunesse, 2021.

Kerstin HACHE-THIBON, Françoise PICOT, Anne POPET, Hervé THIBON, *Le journal à l'école, La presse comme support à la réalisation d'un journal scolaire*, Cycles 2/3, Nathan, 2021.

Kerstin HACHE-THIBON, Françoise PICOT, Anne POPET, Hervé THIBON, *Le journal à l'école, Pour apprendre autrement*, Du CE1 au CM2, Nathan, 2012.

Marc ROMAINVILLE, *Comment enseigner la vigilance aux élèves?* Sciences Humaines n°362, octobre 2023, Dossier « L'esprit critique est un sport de combat », pp. 52-53.

Béatrice VINCENT, Gilberte BOURGET, Ronan BADEL, *Ils l'ont dit à la télé... L'information dans les médias*, Editions Autrement, 2004, Coll. Autrement Junior, 9-13 ans.

SITES & vidéos pédagogiques



Hoaxbusters: <https://www,hoaxbuster,com/medias-et-techno/2016/03/30/il-faut-savoir-raisonance-regarder>

Dossiers pédagogiques du CLEMI: <https://www,clemi,fr/ressources/publications-du-clemi/dossiers-pedagogiques-spme>

ARTE Journal Junior, <https://www,arte,tv/fr/videos/RC-014082/arte-journal-junior/>

• Sur Lumni,fr :

dossier « Semaine de la presse » : <https://www,lumni,fr/dossier/semaine-de-la-presse-et-des-medias-dans-l-ecole>

série « **Journaliste? Pas si simple!** » (15 vidéos de 2mn) : <https://www,lumni,fr/serie/journaliste-pas-si-simple>

série « **Le journalisme en 5 questions** » (5 vidéos, 1mn) : <https://www,lumni,fr/programme/le-journalisme-en-5-questions>

Série **S.P.A.M. (Savoir, penser, analyser les messages)** : <https://www,lumni,fr/programme/spam-savoir-penser-analyser-les-messages>

La presse, un contre-pouvoir démocratique? (3mn 29s) <https://www,lumni,fr/video/la-presse-un-contre-pouvoir-democratique>



EMISSIONS



Sources, Magazine d'investigation d'ARTE, **Disponible sur Arte,tv** <https://www,arte,tv/fr/videos/RC-024364/sources/>

Vrai ou faux, *Radio France:* <https://www,francetvinfo,fr/vrai-ou-fake/>

SUR LE JOURNALISME



Alice ANTHEAUME, *Le journalisme numérique*, Les presses de SciencesPo, 2eme édition, 2016.

Olivier BOT, *Journalisme, Chercher et enquêter avec internet*, Ed. PUG, 2018.

Benoît GREVISSE, *Déontologie du journalisme, Enjeux éthiques et identités professionnelles*, Ed. DeBoeck Supérieur, 2016.

Jean-Baptiste LEGRAVE, *L'informel pour informer, Les journalistes et leurs sources*, L'Harmattan, 2014.

Géraldine MUHLMANN, *Du journalisme en démocratie*, Ed. Klincksieck, 2017.

Denis RUELLAN, *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, Ed. PUG, 2007.

François RUFFIN, *Les petits soldats du journalisme*, Illustrations de Faujour, Ed. Les Arènes, 2003.

HISTOIRE DE LA PRESSE



Pierre ALBERT, *Histoire de la presse*, Que Sais-je? 11^{ème} édition 2009, PUF.

Christian DELPORTE, *Charlie Hebdo, la folle histoire d'un journal pas comme les autres*, Flammarion, 2020.

Christian DELPORTE, Claire BLANDIN, François ROBINET, *Histoire de la presse en France, Xxe-XXIe siècles*, Ed. Armand Colin, 2016.

Jean-Noël JEANNENEY, *Les grandes heures de la presse, des premières gazettes à Charlie Hebdo*, Coll. « Champs Histoire », 2019, Ed. Flammarion.

LES MOTS DE LA DÉSINFORMATION

Maud Navarre

Sciences Humaines n°346, avril 2022, pp.34-35.

DÉSINFORMATION

Selon l'historien et stratéguiste français François Géré, la désinformation est « une action occulte de nature hostile, qui vise à provoquer l'impuissance ou l'affaiblissement de l'adversaire par le brouillage de son information et la désorientation de ses capacités de décision » (Dictionnaire de la désinformation, 2011).

La désinformation vise à fausser le jugement d'autrui, à l'égarer dans sa décision ou son action. Elle crée un leurre pour biaiser la compréhension d'une situation. Elle implique une volonté de nuire à une personne ou à un groupe de personnes qui en est la cible (p. 30).

HOAX

Le terme anglais désigne un canular informatique. Il prend le plus souvent la forme d'un contenu (un mail ou un post sur les réseaux sociaux), avec une charge émotionnelle, que l'on demande de transférer à ses contacts. Parmi les célèbres exemples, la fausse annonce de la disparition d'une fillette ; des mails prévenant que sa messagerie Hotmail va être fermée (sauf si on transfère le mail à dix personnes) ; ou encore des posts Facebook annonçant que le réseau social va devenir payant. À la différence du spam envoyé automatiquement, ce sont les lecteurs du contenu qui le transfèrent volontairement, convaincus de la véracité des faits rapportés.

DEEP FAKE

En français, le terme signifie « hyper-trucage ». Ce procédé est apparu à la fin des années 2010 notamment grâce à des applications comme FakeApp. Elle permet de changer le visage ou la voix d'une personne sur une vidéo, et d'ainsi lui attribuer des propos qu'elle n'a pas tenu, voire de lui faire exprimer de fausses informations.

FAKE NEWS

L'anglicisme *fake news* (aussi appelé infox en français) désigne une information fausse, erronée. L'historien David Colton rappelle que les fausses nouvelles ont une longue histoire. C'est l'humaniste moderne Lorenzo Valla qui fut le premier à se pencher sur la véracité d'une information en 1442.

Il a démontré le caractère faux de la célèbre donation de Constantin, texte supposément rédigé au 4^e siècle par l'empereur romain lui-même pour faire don de son empire à la papauté. L. Valla a montré que Constantin n'avait pas écrit ce texte et que ce dernier ne datait pas du 4^e siècle mais de l'an 754, ce qui

remettait sérieusement en cause l'héritage papal ! L. Valla est considéré aujourd'hui comme l'un des fondateurs de la critique moderne et l'inventeur du concept de vrai/faux en matière d'information.

De nos jours, les *fake news* pullulent, notamment sous l'action du numérique et en particulier des réseaux sociaux (p. 40). Il faut bien entendu distinguer les informations volontairement erronées, destinées à désinformer (*ci-dessus*) des simples erreurs qui découlent par exemple d'un manque de vérification de la source d'information ou d'une mauvaise retranscription du contenu initial.

LES MOTS DE LA DÉSINFORMATION

Maud Navarre

Sciences Humaines n°346,
avril 2022, pp.34-35.

PIÈGE À CLICS

Contenu numérique qui s'appuie sur le sensationnel et s'avère souvent faux. Il est uniquement destiné à attirer du public, à susciter du trafic sur un site Internet ou un profil sur les réseaux sociaux.



FAIT ALTERNATIF

Le terme est apparu aux États-Unis en 2017, quelques jours après l'investiture de Donald Trump à la Maison Blanche. Le porte-parole du nouveau président, Sean Spicer, soutient alors devant des journalistes que la foule rassemblée devant la Maison Blanche est « *la plus grande audience à avoir assisté à une investiture* ».

Le lendemain, les journalistes contestent ce propos, photographies et décomptes à l'appui. Kellyann Conway, conseillère de D. Trump, rétorque en indiquant que le porte-parole a évoqué des « *faits alternatifs* » (à ceux des médias). Le vocable, d'abord un élément de langage des politiques, est ensuite passé dans le langage courant, pour désigner des versions différentes de celles relayées dans la presse.

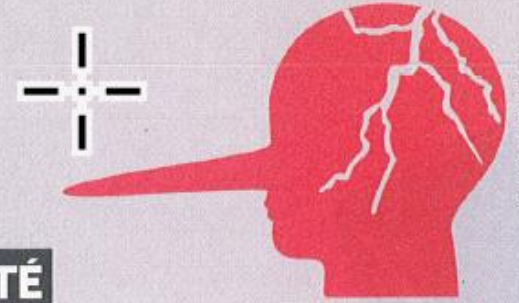
POSTVÉRITÉ

Le terme « post-vérité » est apparu pour la première fois en 2004, sous la plume de l'écrivain américain Ralf Keyes dans son livre *The Post-True Era*. Ce terme désigne une nouvelle ère d'information, marquée par le relativisme général. La frontière entre vérité et mensonge s'affaiblit, y compris dans les démocraties modernes alors qu'on croyait que c'était le propre des régimes totalitaires.

Selon l'historien David Colton (p. 30), plusieurs facteurs permettent de comprendre cette évolution. Tout d'abord, le discours des experts est aujourd'hui davantage questionné et critiqué, surtout lorsqu'il va à l'encontre de ce que pense l'opinion publique.

Deuxième facteur, le développement de la communication via Internet permet à tous les points de vue de s'exprimer plus facilement.

Troisième facteur, les nouvelles technologies brouillent nos capacités de concentration et affaiblissent notre mémoire à long terme. On devient multitâche, zappeurs et oublieux des faits lus ou vus antérieurement.



Charte d'éthique professionnelle des journalistes

Syndicat national des journalistes, 1918 - 38 - 2011

Le droit du public à une information de qualité, complète, libre, indépendante et pluraliste, rappelé dans la Déclaration des droits de l'homme et la Constitution française, guide le journaliste dans l'exercice de sa mission. Cette responsabilité vis-à-vis du citoyen prime sur toute autre.

Ces principes et les règles éthiques ci-après engagent chaque journaliste, quelles que soient sa fonction, sa responsabilité au sein de la chaîne éditoriale et la forme de presse dans laquelle il exerce.

Cependant, la responsabilité du journaliste ne peut être confondu avec celle de l'éditeur, ni dispenser ce dernier de ses propres obligations.

Le journalisme consiste à rechercher, vérifier, situer dans son contexte, hiérarchiser, mettre en forme, commenter et publier une information de qualité ; il ne peut se confondre avec la communication. Son exercice demande du temps et des moyens, quel que soit le support. Il ne peut y avoir de respect des règles déontologiques sans mise en œuvre des conditions d'exercice qu'elles nécessitent.

La notion d'urgence dans la diffusion d'une information ou d'exclusivité ne doit pas l'emporter sur le sérieux de l'enquête et la vérification des sources.

La sécurité matérielle et morale est la base de l'indépendance du journaliste. Elle doit être assurée, quel que soit le contrat de travail qui le lie à l'entreprise.

L'exercice du métier à la pige bénéficie des mêmes garanties que celles dont disposent les journalistes mensualisés.

Le journaliste ne peut être contraint à accomplir un acte ou exprimer une opinion contraire à sa conviction ou sa conscience professionnelle, ni aux principes et règles de cette charte.

Le journaliste accomplit tous les actes de sa profession (enquête, investigations, prise d'images et de sons, etc.) librement, à accès à toutes les sources d'information concernant les faits qui conditionnent la vie publique et voit la protection du secret de ses sources garantie.

C'est dans ces conditions qu'un journaliste digne de ce nom :

- Prend la responsabilité de toutes ses productions professionnelles, mêmes anonymes ;
- Respecte la dignité des personnes et la présomption d'innocence ;
- Tient l'esprit critique, la véracité, l'exactitude, l'intégrité, l'équité, l'impartialité, pour les piliers de l'action journalistique ; tient l'accusation sans preuve, l'intention de nuire, l'altération des documents, la déformation des faits, le détournement d'images, le mensonge, la manipulation, la censure et l'autocensure, la non vérification des faits, pour les plus graves dérives professionnelles ;
- Exerce la plus grande vigilance avant de diffuser des informations d'où qu'elles viennent ;
- Dispose d'un droit de suite, qui est aussi un devoir, sur les informations qu'il diffuse et fait en sorte de rectifier rapidement toute information diffusée qui se révélerait inexacte ;
- N'accepte en matière de déontologie et d'honneur professionnel que la juridiction de ses pairs : répond devant la justice des délits prévus par la loi ;
- Défend la liberté d'expression, d'opinion, de l'information, du commentaire et de la critique ;
- Proscrit tout moyen déloyal et vénal pour obtenir une information. Dans le cas où sa sécurité, celle de ses sources ou la gravité des faits l'obligent à taire sa qualité de journaliste, il prévient sa hiérarchie et en donne dès que possible explication au public ;
- Ne touche pas d'argent dans un service public, une institution ou une entreprise privée où sa qualité de journaliste, ses influences, ses relations seraient susceptibles d'être exploitées ;
- N'use pas de la liberté de la presse dans une intention intéressée ;
- Refuse et combat, comme contraire à son éthique professionnelle, toute confusion entre journalisme et communication ;
- Cite les confidences dont il utilise le travail, ne commet aucun plagiat ;
- Ne sollicite pas la place d'un confrère en offrant de travailler à des conditions inférieures ;
- Garde le secret professionnel et protège les sources de ses informations ;
- Ne confond pas son rôle avec celui du policier ou du juge.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (article XI) : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sans être responsable de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi. »

Constitution de la France (article 34) : « La loi fixe les règles concernant les droits civiques et les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques ; la liberté de publication et l'indépendance des médias. »

Journalistes (Munich, 1971) : le SNJ, qui fut à l'initiative de la création de la Fédération internationale des Journalistes, en 1926 à Paris, est également l'un des inspirateurs de cette Déclaration qui réunit l'ensemble des syndicats de journalistes au niveau européen.

SNJ

La Charte de Munich

24 NOVEMBRE 1971, MUNICH

LES DIX DEVOIRS DE LA CHARTE

1. Respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître la vérité.
2. Défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique.
3. Publier seulement les informations dont l'origine est connue ou les accompagner, si c'est nécessaire, des réserves qui s'imposent ; ne pas supprimer les informations essentielles et ne pas altérer les textes et les documents.
4. Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents.
5. S'obliger à respecter la vie privée des personnes.
6. Rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte.
7. Garder le secret professionnel et ne pas divulguer la source des informations obtenues confidentiellement.
8. S'interdire le plagiat, la calomnie, la diffamation, les accusations sans fondement ainsi que de recevoir un quelconque avantage en raison de la publication ou de la suppression d'une information.
9. Ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui du publicitaire ou du propagandiste ; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs.
10. Refuser toute pression et n'accepter de directives rédactionnelles que des responsables de la rédaction.

LES CINQ DROITS DE LA CHARTE

1. Les journalistes revendiquent le libre accès à toutes les sources d'information et le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique. Le secret des affaires publiques ou privées ne peut en ce cas être opposé au journaliste que par exception en vertu de motifs clairement exprimés.
2. Le journaliste a le droit de refuser toute subordination qui serait contraire à la ligne générale de son entreprise, telle qu'elle est déterminée par écrit dans son contrat d'engagement, de même que toute subordination qui ne serait pas clairement impliquée par cette ligne générale.
3. Le journaliste ne peut être contraint à accomplir un acte professionnel ou à exprimer une opinion qui serait contraire à sa conviction ou sa conscience.
4. L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journaliste.
5. En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat personnel assurant sa sécurité matérielle et morale ainsi qu'une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et suffisante pour garantir son indépendance économique.

D'après les observateurs de la liberté de la presse, 488 journalistes emprisonnés, 46 tués en 2021.

David Coffey, RFI, 17 décembre 2021. [disponible sur Europresse]

Reporters Sans Frontières a annoncé qu'il y a actuellement 488 professionnels des médias emprisonnés dans le monde, le chiffre le plus élevé depuis le début du recensement il y a plus de 25 ans.

Par contre, d'après RSF, le nombre de journalistes tués cette année, 46, est le plus bas depuis que l'organisation a commencé le comptage annuel des victimes, en raison de la relative stabilisation de certains conflits au Moyen-Orient.

Le groupe a déclaré ce jeudi : « le nombre de journalistes détenus en raison de leur travail n'a jamais été aussi élevé depuis que RSF a commencé à publier un décompte annuel en 1995 ».

Le nombre a augmenté de 20% l'an dernier en raison d'actions de répression envers les médias au Myanmar, en Biélorussie et à Hong-Kong. La Chine a le nombre le plus élevé de journalistes en prison.

RSF ajoute qu'il n'y a jamais eu autant de femmes journalistes en détention, le nombre total de 60 représentant un tiers de plus qu'en 2020.

Une fois de plus, c'est en Chine que l'on observe le nombre le plus élevé de journalistes emprisonnés, soit 127, dit RSF, qui dénonce régulièrement Pékin pour ce qu'il qualifie de « répression sans précédent » envers la liberté de la presse. A Hong-Kong, les arrestations ont aussi augmenté de manière significative depuis la mise en place de la loi de sécurité nationale de Pékin. D'après le rapport, « dans ce district en particulier, qui était un modèle de respect de la liberté de la presse dans la région, et qui ne comptait aucun(e) journaliste emprisonné(e), la loi de sécurité imposée par Pékin en 2020 a été prétexte à l'arrestation et à la détention d'au moins 10 journalistes au 1^{er} décembre. »

Un tribunal populaire

Le nombre décroissant de décès depuis le record de 2016 correspond à des changements en Syrie, en Irak et au Yémen, ou la baisse des conflits a engendré une baisse de la fréquentation des journalistes dans la région.

La plupart des 46 morts sont des assassinats : « 65% ont été délibérément ciblés et éliminés », dit le rapport.

Les pays les plus dangereux sont encore une fois le Mexique et l'Afghanistan, avec respectivement sept et six morts, suivis du Yémen et de l'Inde avec 4 morts chacun.

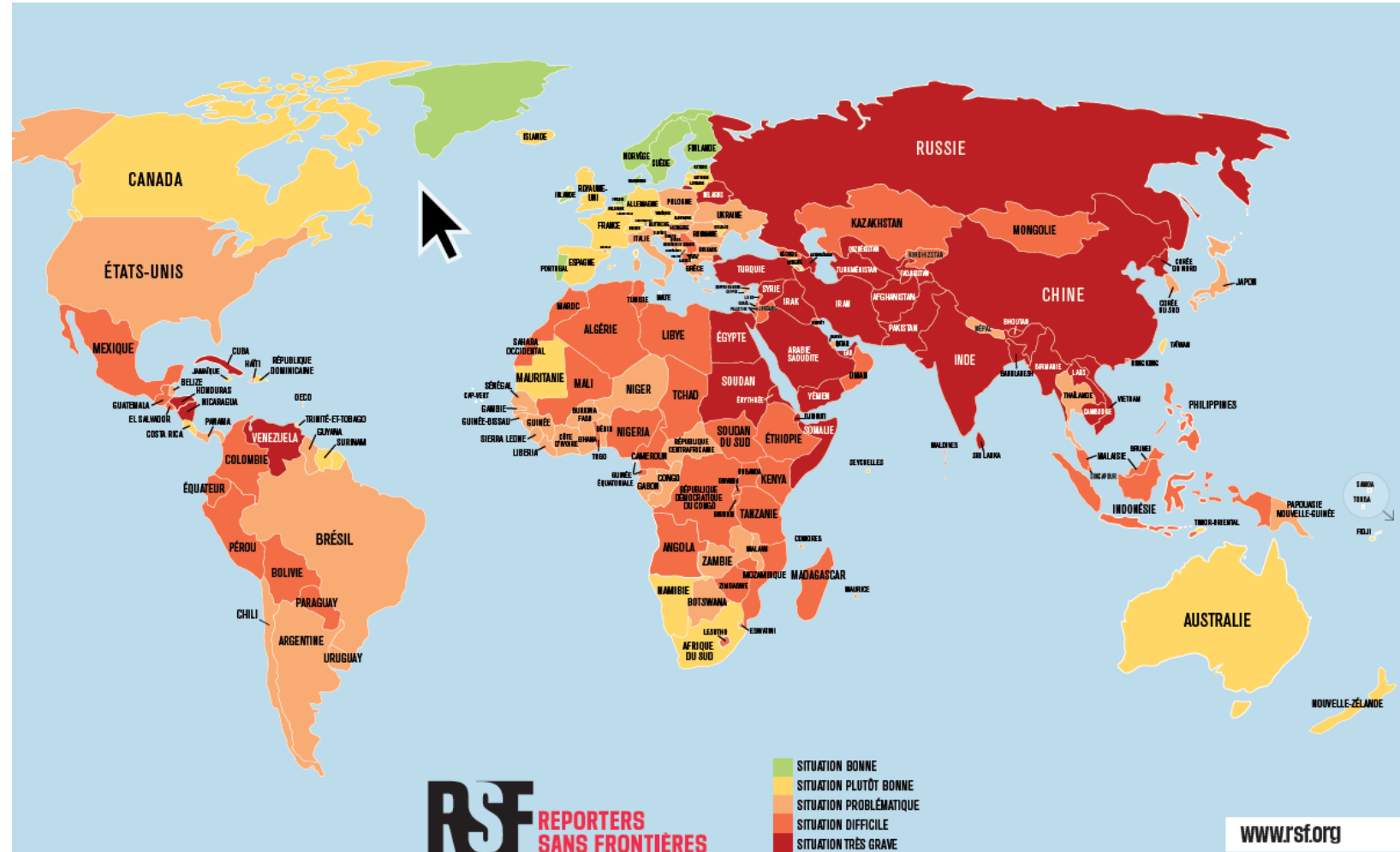
RSF a aussi recensé 65 journalistes et collègues retenus en otage dans le monde. Tous sont au moyen orient : Syrie (44), Irak (11), et Yémen (9) – à part le journaliste français Olivier Dubois, détenu au Mali depuis le mois d'avril.

Pendant ce temps un « tribunal populaire » a été ouvert à La Haye le mois dernier pour défendre la liberté des médias en cette époque où l'autoritarisme et le populisme vont croissants.

Organisées par une coalition d'organisations de défense de la presse, les auditions, qui doivent durer six mois, vont se concentrer sur les meurtres non résolus de trois journalistes à Mexico, au Sri Lanka et en Syrie.

Bien que ce tribunal n'ait pas le pouvoir de condamner, il souhaite éveiller le conscience du public, faire pression sur les gouvernements et rassembler des preuves par le biais du réseau de la « justice populaire ».

Classement mondial de la liberté de la presse 2024 : le journalisme sous pressions politiques



À l'échelle mondiale, un constat s'impose : la liberté de la presse est menacée par celles-là mêmes qui devraient en être les garants : les autorités politiques. Parmi les cinq indicateurs qui composent le score des pays, l'indicateur politique est celui qui baisse le plus en 2024, avec une chute globale de 7,6 points. C'est ce que révèle cette nouvelle édition du Classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières (RSF).

Classement mondial de la liberté de la presse 2024 : le journalisme sous pressions politiques

Les États échouent à protéger le journalisme

Un nombre croissant de gouvernements et d'autorités politiques n'assurent pas leur rôle de garant d'un cadre exemplaire pour l'exercice du journalisme et pour le droit du public à une information fiable, indépendante et plurielle. RSF observe une détérioration préoccupante du soutien et du respect de l'autonomie des médias et un accroissement des pressions exercées par l'État ou d'autres acteurs politiques.

"Alors qu'en 2024, plus de la moitié de la population mondiale est appelée aux urnes, RSF alerte sur un phénomène d'ampleur révélé par le Classement de la liberté de la presse 2024 : la baisse de l'indicateur politique, un des cinq de l'Index. Les États et des forces politiques, quel que soit leur bord, jouent de moins en moins leur rôle dans la protection de la liberté de la presse. Cette déresponsabilisation va parfois de pair avec une remise en cause du rôle des journalistes, voire une instrumentalisation des médias dans des campagnes de harcèlement ou de désinformation. Le journalisme digne de ce nom est au contraire la condition d'un système démocratique et de l'exercice des libertés politiques.

Anne Bocandé, Directrice éditoriale de RSF

À l'échelle internationale, cette année s'illustre par une absence manifeste de volonté politique de la communauté internationale à faire appliquer les principes de protection des journalistes, et tout particulièrement la résolution 2222 du Conseil de sécurité de l'ONU. La guerre à Gaza est marquée par un nombre record d'exactions commises contre les journalistes et les médias depuis octobre 2023 : plus de 100 reporters palestiniens ont été tués par l'armée israélienne, dont au moins 22 dans l'exercice de leurs fonctions. Dans ce Classement 2024 de RSF, la [Palestine](#) (157e), occupée et sous les bombes israéliennes, devient l'un des dix derniers pays du monde en termes de sécurité pour les journalistes ([Accéder au rang sécuritaire du Classement de la liberté de la presse 2024](#)).

Classement mondial de la liberté de la presse 2024 : le journalisme sous pressions politiques

Le journalisme contre la désinformation en année électorale

Alors que 2024 est la plus grande année électorale de l'histoire mondiale, 2023 a également vu la tenue d'élections déterminantes, notamment en Amérique latine, avec l'arrivée au pouvoir de prédateurs revendiqués de la liberté de la presse et de la pluralité de l'information, à l'instar de Javier Milei en [Argentine](#) (66e, -26 places) qui a, dans un acte symbolique inquiétant, fermé la plus grande agence de presse du pays.

Les périodes électorales sont régulièrement accompagnées de violences à l'égard des journalistes, comme au [Nigéria](#) (112e) et en [République démocratique du Congo](#) (123e). Quant aux juntes qui ont pris le pouvoir dans le Sahel, notamment au [Niger](#) (80e, - 19 places), au [Burkina Faso](#) (86e, - 28 places) et au [Mali](#) (114e, - 1 place), elles ne cessent de resserrer leur emprise sur les médias et d'entraver le travail des journalistes. La réélection du parti de Recep Tayyip Erdogan en [Turquie](#) n'est pas sans susciter des inquiétudes : le pays, à la 158e place, continue de perdre des points dans le Classement.

Dans l'arsenal de la désinformation à des fins politiques, l'usage de l'IA générative dans un contexte de non-régulation, est une préoccupation. Les *deepfakes* occupent désormais une place de premier plan pour influencer le cours d'une élection. En témoigne le *deepfake* audio dont a été victime la journaliste [Monika Todova](#) durant les législatives en [Slovaquie](#) (29e, - 12 places), l'un des premiers cas documentés de ce type d'attaque sur un journaliste avec l'objectif d'influencer une élection démocratique.

Les pouvoirs en place sont nombreux à opérer un contrôle accru sur les réseaux sociaux et Internet : ils en restreignent l'accès, bloquent des comptes ou suppriment des messages d'information. Les journalistes qui s'expriment sur les réseaux sociaux au [Vietnam](#) (174e) sont quasi systématiquement enfermés. En [Chine](#) (172e), en plus d'emprisonner le plus grand nombre de journalistes au monde, le gouvernement continue d'exercer un contrôle strict sur les canaux d'information, en mettant en place des politiques de censure et de surveillance, pour réguler le contenu en ligne et limiter la dissémination d'informations jugées sensibles ou contraires à la ligne du parti.

Classement mondial de la liberté de la presse 2024 : le journalisme sous pressions politiques

Certaines formations politiques nourrissent la haine et la défiance à l'égard des journalistes en les invectivant, en les discréditant ou en les menaçant. D'autres orchestrent une mainmise de l'écosystème médiatique, qu'il s'agisse des médias publics, passés sous leur coupe, ou privés, *via* des rachats par des hommes d'affaires amis. [L'Italie](#) (46e) de Giorgia Meloni, où un député de la majorité cherche à acquérir la deuxième agence de presse du pays (AGI), perd cinq places cette année.

Les forces politiques jouent régulièrement le rôle de courroies de diffusion, voire même, sont les instigateurs de campagnes de désinformation. Dans plus des trois quarts des pays du monde évalués par le Classement (138 pays), la majorité des répondants au questionnaire signalent une implication régulière des acteurs politiques de leur pays dans les campagnes de propagande ou de désinformation. Une implication qualifiée de *“systématique”* dans 31 pays.

En Europe de l'Est et en Asie centrale, les censures de médias se sont intensifiées, dans un mimétisme spectaculaire des actes de répression russes, que ce soit au [Biélorus](#) (167e, - 10 places), en [Géorgie](#) (103e), au [Kirghizistan](#) (120e) ou en [Azerbaïdjan](#) (164e, - 13 places). L'influence se propage jusqu'en [Serbie](#) (98e, - 7 places), où des médias pro-gouvernementaux [diffusent](#) de la propagande russe et où les autorités [menacent](#) des journalistes russes exilés. La [Russie](#) (162e), où sans surprise Vladimir Poutine a été réélu en 2024, continue de mener une guerre en [Ukraine](#) (61e) impactant considérablement l'écosystème médiatique et la sécurité des journalistes.

Les pires et les meilleurs !

La baisse générale de l'indicateur politique affecte aussi le trio de tête de ce Classement mondial de la liberté de la presse. La [Norvège](#), qui garde la première place, voit son score en la matière diminuer, et [l'Irlande](#) (8e), où des intimidations judiciaires de la part des formations politiques visent des médias, cède sa place de leader dans l'Union européenne au [Danemark](#) (2e), suivi de la [Suède](#) (3e). En fin de classement, les pays asiatiques comme la [Chine](#), le [Vietnam](#) et la [Corée du Nord](#) cèdent leur place à trois pays qui ont vu leur indicateur politique dégringoler : [l'Afghanistan](#) (- 44 places au niveau politique) qui ne cesse de réprimer le journalisme depuis le retour au pouvoir des talibans, la [Syrie](#) (- 8 places politique) et [l'Érythrée](#) (dernier rang global et dernier rang politique, - 9 places) – deux pays qui sont devenus des zones de non-droit pour les médias, avec un nombre record de journalistes détenus, disparus ou otages.

Classement mondial de la liberté de la presse 2024 : le journalisme sous pressions politiques

Le Classement par régions

La région [Maghreb - Moyen-Orient](#) est celle où la situation est la plus grave dans le **Classement de la liberté de la presse 2024**. Vient ensuite la région [Asie-Pacifique](#) où le journalisme étouffe sous le poids des régimes autoritaires. En [Afrique](#), même si moins de 10 % de la zone est en situation “très grave”, près de la moitié des pays est en situation “difficile”.

Les pays où la liberté de la presse est au beau fixe restent tous situés [en Europe](#), et plus précisément au sein de l’Union européenne (UE) – qui s’est dotée de la première législation sur la liberté des médias (EMFA). [L’Irlande](#) sort du trio de tête, la [Suède](#) y entre, et [l’Allemagne](#) est désormais dans les dix premiers pays du Classement. Toutefois la liberté de la presse est dûment éprouvée par les majorités au pouvoir en [Hongrie](#), à [Malte](#) et en [Grèce](#) – le dernier trio dans l’UE. Plus à l’est de l’Europe, les conditions d’exercice du journalisme se dégradent face à l’ampleur de la désinformation et de la censure des médias sous des charges fallacieuses d’atteinte à la sécurité nationale ou de terrorisme. C’est le cas en [Russie](#) (162e), au [Biélarus](#) (167e) et au [Turkménistan](#) (175e). La [Géorgie](#) (103e, - 26 places), où le parti au pouvoir cultive son rapprochement avec [Moscou](#). Du fait de l’amélioration de son indicateur sécuritaire – moins de journalistes tués – et politique, [l’Ukraine](#) (61e) gagne 18 places.

Dans la région des [Amériques](#), l’impossibilité pour les journalistes de couvrir les sujets liés au crime organisé, à la corruption ou à l’environnement, par crainte de représailles, est un problème majeur. La part de pays en “plutôt bonne” situation (jaune) chute drastiquement, passe d’environ 36 % en 2023 à 21 % en 2024. L’une des plus grandes puissances économiques mondiales, les [États-Unis](#), perd dix places. Dans quasiment tous les pays d’Amérique du Sud, la situation de la liberté de la presse est désormais “problématique”. Une dégradation qui s’explique notamment par l’arrivée au pouvoir de prédateurs en la matière, comme Javier Milei, et par l’incapacité des gouvernements à résorber les violences contre les journalistes. Le [Mexique](#) reste le pays en paix le plus dangereux pour les reporters – 37 journalistes y ont été tués depuis 2019.

Classement mondial de la liberté de la presse 2024 : le journalisme sous pressions politiques

[L'Afrique subsaharienne](#), très affectée en 2023 par des violences politiques lors des grands rendez-vous électoraux. Plus de 8 % des pays d'Afrique sont désormais en rouge, soit deux fois plus qu'en 2023. Le [Nigéria](#), le [Togo](#) et [Madagascar](#) ont été traversés par des vagues de répression de reporters. La région est marquée par la dégradation sécuritaire de plusieurs pays du Sahel – le [Niger](#), le [Burkina Faso](#) et le [Mali](#).

Dans la zone [Asie-Pacifique](#) – deuxième région du monde où l'exercice du journalisme est le plus difficile –, cinq pays figurent parmi les dix pays les plus dangereux du monde pour la profession : la [Birmanie](#) (171e), la [Chine](#) (172e), la [Corée du Nord](#) (177e), le [Vietnam](#) (174e) et [l'Afghanistan](#) (178e). Mais, contrairement à l'an passé, aucun pays de la région ne fait partie des quinze premiers du Classement.

Au [Moyen-Orient et en Afrique du Nord](#), près d'un pays sur deux est dans une situation “très grave”. Les [Émirats arabes unis](#) rejoignent les 8 autres pays de la zone en rouge sur la carte : le [Yémen](#), [l'Arabie Saoudite](#), [l'Iran](#), la [Palestine](#), [l'Irak](#), le [Bahreïn](#), la [Syrie](#) et [l'Égypte](#). La [Palestine](#), occupée et sous bombardements de l'armée israélienne, pays le plus meurtrier pour les journalistes, figure également en bas du Classement. Seul le [Qatar](#) est désormais le pays de la zone à ne pas être en situation “difficile” ou “très grave”.

Dans toutes les régions du monde, les élections à venir laissent présager des pressions très fortes envers les journalistes.

Source : Reporters sans Frontières, rapport 2024.

https://rsf.org/fr/classement-mondial-de-la-libert%C3%A9-de-la-presse-2024-le-journalisme-sous-pressions-politiques?year=2024&data_type=general